



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CUCURON

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six

Le lundi 27 avril,

À 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, salle du Conseil Municipal, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Régis AUDIBERT, Maire.**

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Suffrages exprimés
19	19	14	19

Date de la convocation

20 avril 2026

Présents :

M. Alain GUEYDON, Mme Anne-Cécile REUS, M. Charles MUNOZ, Mme Michèle REYNIER, M. Patrick LACROIX, Mme Laetitia POIDRAS, M. Matthieu CHARRIER, M. Jean-Yves BLANCHIN, Mme BARROIL Anne, M. Benoit VUITRY, M. Didier VOLA, Mme Anne-Marie DAUPHIN, M. Thomas BERARD, **Absents /Excusés** : Mme Coline RUMEAU-SCHURCH, Mme Hélène BONNEAU, Mme Charlène GASTALDI, Mme Marie-Jo SOTTO, M. Thierry BENOIT.

Pouvoirs : Mme Coline RUMEAU-SCHURCH à Mme Anne BARROIL, Mme Hélène BONNEAU à Monsieur le Maire, Mme Charlène GASTALDI à Mme Anne-Marie DAUPHIN, Mme Marie-Jo SOTTO à M. Patrick LACROIX, M. Thierry BENOIT à M. Thomas BERARD.

Secrétaire de séance : Mme Michèle REYNIER.

Délibération n°16/2026

Objet : Vote du budget primitif 2026

Monsieur le Maire précise que le Conseil Municipal doit se prononcer sur le vote du budget primitif principal 2026.

Le budget primitif principal ci-joint présente les données financières de ce budget.

Le budget primitif principal 2026 s'établit comme suit :

Fonctionnement

Dépenses : 2 033 412.82 €

Recettes : 2 033 412.82 €

Investissement

Dépenses : 1 605 939.34 €

Recettes : 1 605 939.34 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve, le budget primitif 2026 du budget principal

Décision adoptée à l'unanimité

Vote :

Pour : 19

Contre : 0

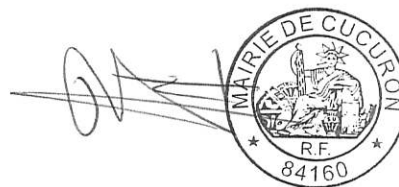
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdits

A Cucuron, le 28.04.2026

Le Maire

Régis AUDIBERT



La secrétaire de séance

Michèle REYNIER